



NOTRE VOTRE JULLIE ONZE CONGO KONGO

La propagande coloniale belge dévoilée
De Belgische koloniale propaganda ontsluit

FICHE TECHNIQUE DE L'EXPOSITION

PRESENTATION DU PARCOURS

L'exposition est présentée en quatre parties distinctes :

1. Une projection introductive (environ 30 min / 30-40 places maximum)
2. Un parcours de 10 panneaux commentés et 3 montages thématiques projetés
3. Un triangle de projections thématiques.
4. Mur interactif proposant un sommaire autour d'extraits de films ou sonores, de témoignages entre la Belgique et le Congo.

LOCAUX NECESSAIRES

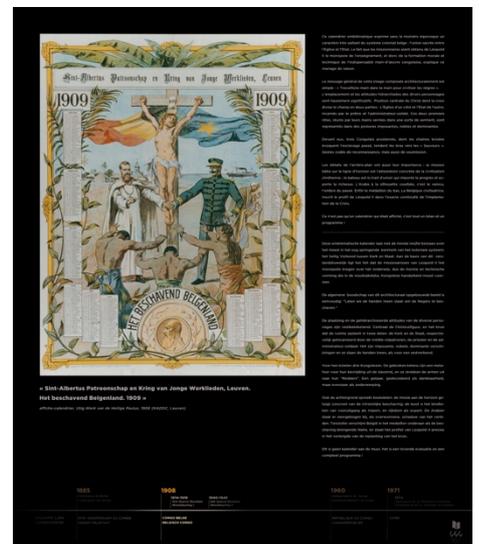
Deux pièces distinctes :

- Pièce 1 : 25 m2 minimum pouvant être occultée un maximum de la lumière du jour.
- Pièce 2 : 30 m2 minimum.

Les deux pièces devront, soit communiquer entre elles, soit être adjacentes afin de pouvoir passer aisément d'un espace à l'autre.

BESOINS TECHNIQUES

- Les deux salles doivent être équipées d'au moins deux points d'alimentation en électricité.
- La pièce 1 devra être équipée de 30 chaises minimum.
- La pièce 2 devra, dans la mesure du possible, être équipée d'une connexion internet filaire.



CONDITIONS DE LOCATION



Pour la Belgique, l'exposition « Notre Congo/Onze Kongo » est mise à disposition du contractant pour une durée de minimum 15 jours et de maximum 3 mois, moyennant une participation aux frais de 3250 euros pour 30 jours de présentation.

L'exposition ne peut être mise à disposition pour partie mais dans son entièreté seulement.

Une journée entière est nécessaire pour le montage de l'exposition. Le montage devra être effectué au minimum deux jours avant l'inauguration publique.

Une journée est également nécessaire au démontage de l'exposition.

Le preneur s'engage à :

- procurer un lieu répondant aux besoins matériels de l'exposition précisés ci-dessus (espace suffisant, éclairage, alimentations électriques aux normes en vigueur).
- participer aux réunions préparatoires et participer à la construction d'une collaboration autour de l'accueil de l'exposition, eu égard à son sujet.
- garantir une permanence de l'exposition : une personne au minimum doit être présente lorsque l'exposition est accessible au public, qu'il soit restreint ou non.
- contracter une assurance « clou à clou » pour l'ensemble du matériel de l'exposition dès la prise en charge par le contractant (transport et montage/démontage compris). Une copie de cette assurance sera transmise à l'ASBL Coopération par l'Education et la Culture.
- fournir l'aide d'au moins deux personnes pour le montage et le démontage de l'exposition, ceux-ci étant effectués sous la supervision d'une personne de l'ASBL Coopération par l'Education et la Culture habilitée à monter l'exposition.
- prévoir en fin de montage de l'exposition au moins une personne responsable du bon fonctionnement technique de l'exposition qui recevra les informations techniques de la personne de l'ASBL Coopération par l'Education et la Culture présente lors du montage.
- assurer la bonne promotion de l'exposition en ses lieux.
- imprimer en plusieurs exemplaires un document de présentation A4 en noir et blanc recto-verso de l'exposition fourni par l'ASBL Coopération par l'Education et la Culture (contenant le plan de l'exposition, des informations chronologiques, le colophon,...) à mettre à disposition des visiteurs de l'exposition.
- transmettre à l'ASBL Coopération par l'Education et la Culture les éventuels extraits de presse, ainsi que tout document annonçant la présentation de l'exposition.
- ne pas dépasser un montant de 8 euros par visiteur en cas d'entrée payante (gratuité pour les groupes scolaires intéressés).

Inclus dans le prix de la mise à disposition :

- Promotion : 30 affiches A2 seront mises gratuitement à disposition du contractant. Tout autre projet de document promotionnel de l'exposition réalisé par le contractant doit être impérativement soumis à l'approbation des propriétaires de l'exposition et sera à charge du contractant.
- La formation technique d'une ou plusieurs personnes qui accueilleront le public.
- La mise à disposition des fichiers graphiques nécessaires à la construction de la promotion de l'exposition par le preneur.
- La mise à disposition d'une personne de de l'ASBL Coopération par l'Education et la Culture pour superviser le montage et le démontage de l'exposition.

Non-inclus dans la mise à disposition :

- Transports : les transports aller et retour du matériel de l'exposition sont organisés et pris en charge par le contractant (nécessite un véhicule d'une capacité de 8-10 m3).
- Services optionnels : visites guidées, conférences et animations font l'objet de frais supplémentaires à prévoir en amont.

CONTENU TECHNIQUE DE L'EXPOSITION

- 11 panneaux d'exposition avec structure autoportante
- 1 écran fastfold 197 x 352 cm
- 1 écran fastfold 197 x 211 cm
- 3 écrans sur structure triangulaire type truss (265 x 202 cm par face)
- 3 projecteurs Epson EB-W18
- 1 vidéoprojecteur W307UST Optoma
- 1 projecteur full HD Optoma EH501
- 1 ordinateur Mini PC intel
- 2 système son (1 ampli + 2 haut-parleurs)
- 2 rack vitré
- 1 média-player Prodvx
- 3 média-player WD
- Câblage nécessaire

Pour toute demande d'information supplémentaire

Julien Truddaïu – CEC

+32 2 217.90.71

julien@cec-ong.org

PLAN TYPE DU PARCOURS D'EXPOSITION

